



République Française

Département
du Nord

Nombre de membres		
Afférents au Conseil municipal	En exercice	Qui ont pris part à la délibération
19	19	18
Pour	Contre	Abstention
19	0	0

Date de convocation
Le 26 février 2021

Objet de la délibération

Demande de subvention FIPD
- programmation 2021- projet
de remplacement et
d'extension du système de
vidéo protection urbaine

CM 2021//03-D10

Acte rendu exécutoire
après dépôt en Préfecture

Envoyé en préfecture le 12/03/2021

Reçu en préfecture le 12/03/2021

Affiché le 12/03/2021

ID : 059-215901281-20210304-202103D10-DE

Extrait du registre
Des délibérations du conseil municipal
Commune de Cappinghem

Séance du 4 mars 2021.

L'an deux mil vingt et un, le 4 mars à 18 heures et 30 minutes, le Conseil Municipal de cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel des séances, sous la présidence de M. Christian MATHON, Maire de la commune.

Présents : Ch. MATHON, MC.FICHELE, V.PARABOSCHI, T.WIDHEN, V.DUCOURAU, G.TRAPASSO, S.DUMORTIER, G.CHATEAU, F.TREDEZ, E.BARBAY, P.MOUCHON, G.ODAERT, JM.CLERFAYT, M. WALICKI, A.KIMOUR, K.UDRY, J. AGNIERAY, N. ROUBAUD,

Absents excusés avec pouvoir : A. TRICOIT > pouvoir à MC.FICHELE

Absents excusés :

Secrétaire de séance : V. DUCOURAU

Monsieur le Maire présente au conseil municipal le projet de remplacement et d'extension d'un système de vidéo protection urbaine et propose de solliciter une demande de subvention FIPD – programmation 2021 au titre des de la vidéo protectior à hauteur de 40 % :

- L'estimation du coût des travaux HT est de : 165 210 € HT
- Le montant de la subvention FIPD est de : 66 084 € soit 40%
- L'autofinancement prévu est de : 99 126 €

Le Conseil Municipal, après délibération, **ACCEPTÉ ET AUTORISE**

- ↳ Le projet de remplacement et extension d'un système de vidéo protectior urbaine
- ↳ La demande de subvention FIPD – programmation 2021 au titre de la vidéc protection
- ↳ Monsieur le Maire à établir et signer tous les documents s'y référant.

Fait en séance, les jours, mois et an que dessus,

Christian MATHON,
Maire de CAPINGHEM